



Demande d'agrément pour prestataires de cartes de carburant

Sur la base de l'Ordonnance du DFF sur la participation des prestataires du SET et des prestataires de cartes de carburant à la perception de la redevance sur le trafic des poids lourds (Ordonnance du DFF sur les prestataires du SET et les prestataires de cartes de carburant; [RS 641.811.423](#)) du 11 février 2020.

Nom de l'entreprise

Rue

Localité

Personne de contact

E-Mail

Domicile de notification en Suisse (nom de l'entreprise, rue, localité)

Avec ce formulaire, les documents suivants sont à annexer à l'e-mail (voir annexe 2 de l'Ordonnance du DFF sur les prestataires du SET et les prestataires de cartes de carburant):

plan d'affaires concernant la mise en place de l'activité de prestataire de cartes de carburant pour le paiement de la RPLP (voir chiffre 3.1 a)

bilan actuel et compte de résultats (chiffre 3.1 a)

ratio de rotation mensuel des débiteurs (chiffre 3.1 a)

rapports de participation actuels (chiffre 3.1 a)

certification relative au système d'assurance qualité (chiffre 3.2)

plan actuel de gestion des risques (chiffre 3.3)

Lieu, date

Signature ou signature digitale

Par votre signature, vous confirmez avoir pris connaissance du contenu de l'Ordonnance du DFF sur les prestataires du SET et les prestataires de cartes de carburant, ainsi que de son annexe 2. Vous attestez que le présent formulaire et les documents annexés sont complets et corrects.

Vous avez également joint au dossier une preuve de votre droit de signature.